

Initiative Ile-de-France lance la 11^e édition de « Créatrices d'Avenir » !

Femmes entrepreneures : à vos candidatures !

Pour la 11^e année consécutive, Initiative Ile-de-France, réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs franciliens, annonce aujourd'hui le lancement de « Créatrices d'Avenir », son programme unique d'accompagnement, de financement et de valorisation des femmes entrepreneures franciliennes. Les candidatures sont ouvertes pour trouver la « Créatrice d'Avenir » ainsi que les cinq créatrices marquantes de l'année 2021.

À la clé pour les futures lauréates de « Créatrices d'Avenir » : une visibilité médiatique et 60 000 € de dotation globale dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement ou en nature délivrés par les partenaires du concours (mise en réseau, formation, rendez-vous expert, billets d'avion pour de la prospection à l'international...).

Les candidatures sont ouvertes du 1^{er} juin au 30 septembre 2021 sur www.creatricesdavenir.com.

Des candidates accompagnées pour être soutenues dans un contexte tendu

Organisé par Initiative Ile-de-France, réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs franciliens, « Créatrices d'Avenir » constitue un véritable coup de pouce pour les dirigeantes d'entreprises de la région, tout en valorisant les femmes qui osent entreprendre et en donnant l'envie aux autres de se lancer.

Au cours des six mois qui séparent le lancement de l'appel à candidatures et la cérémonie de remise des trophées qui récompense les parcours et projets les plus inspirants, les candidates sont épaulées. Elles bénéficient de l'accompagnement du réseau Initiative Ile-de-France et de ses associations locales, à travers une expertise de leur projet, une mise en réseau et un accompagnement au financement le cas échéant.

Dans le contexte de crise liée au COVID-19, l'édition 2020 avait connu un grand succès avec 455 candidatures reçues, un record. Dans le contexte économique actuel, l'accompagnement proposé par Initiative Ile-de-France à travers « Créatrices d'Avenir » se révélera à nouveau être une aide des plus précieuses pour les candidates de l'édition 2021 pour développer leur entreprise.

« Plus qu'un concours, « Créatrices d'Avenir » se révèle être un véritable programme d'accompagnement pour toutes les femmes entrepreneures qui rejoignent l'aventure. Du dépôt de candidature à la cérémonie de remise des trophées, ces dernières bénéficient de toute l'expertise d'Initiative Ile-de-France et de ses associations locales, ainsi que des multiples soutiens des partenaires du programme. L'objectif est qu'elles puissent développer leur projet entrepreneurial dans les meilleures conditions. » explique **Loïc Dupont, président d'Initiative Ile-de-France**.

En plus de dix ans d'existence, « Créatrices d'Avenir » a fait ses preuves. En témoignent d'anciennes lauréates et finalistes qui ont innové afin de minimiser l'impact de la situation actuelle sur leur activité à travers une distribution de proximité en clic&collect ou livraison à domicile, la commercialisation de bon d'achat culturels ou encore la réorientation de celle-ci sur la production de visières ou parois de protection.

Six trophées pour valoriser l'audace et la diversité de l'entrepreneuriat des femmes

La cérémonie de remise des trophées, qui se tiendra en décembre prochain, récompensera six femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France. Animée par l'ambition d'illustrer au mieux la richesse et la pluralité des projets entrepreneuriaux portés par les franciliennes sur l'ensemble du territoire, Initiative Ile-de-France propose 5 catégories aux candidates de « Créatrices d'Avenir » :

- « **Audace** » dédiée aux femmes ayant créé ou repris une entreprise dans un secteur non-traditionnellement féminin ;
- « **Entreprise responsable** » dédiée aux femmes ayant créé ou repris une entreprise conciliant activité économique et responsabilité sociale ou environnementale ;
- « **Innovation** » dédiée aux femmes ayant créé ou repris une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large ;

- « **Quartier** » dédiée aux femmes issues d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé ou repris une entreprise ;
- « **Savoir-faire** » dédiée aux femmes ayant créé ou repris une entreprise mettant à l'honneur une technique de fabrication, de réparation, de transformation ou de prestation de services relevant de l'artisanat.

Comme chaque année, à l'issue d'une phase de sélection en octobre-novembre, les projets des 15 finalistes « Créatrices d'Avenir » seront soumis sur les réseaux sociaux, du 12 au 19 novembre 2021, au **vote du public** qui élira celle qu'il estime être la plus prometteuse. Le jury final se réunira le 23 novembre 2021 pour désigner les lauréates des 5 catégories et distinguer la « Créatrice d'Avenir 2021 ».

Un programme soutenu par des partenaires publics et privés de référence

« Créatrices d'Avenir » bénéficie du soutien financier et opérationnel d'acteurs publics et privés fortement engagés dans le développement économique et social et l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France, à savoir : la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, la Région Ile-de-France, le Fonds social européen, Bpifrance, Groupama Paris-Val-de-Loire, le Crédit Agricole d'Ile-de-France, Neuflyze OBC, KAP-WAN, AIR FRANCE et l'agence Poussin Communication.

Informations pratiques

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures.....1^{er} juin 2021
- Événements départementaux.....Septembre 2021
- Clôture des candidatures.....30 septembre 2021
- Jurys de sélection départementaux.....Octobre 2021
- Jury de sélection des finalistes.....3 novembre 2021
- Vote du Public.....12 au 19 novembre 2021
- Jury final / Audition des finalistes.....23 novembre 2021
- Cérémonie de remise des trophées.....Décembre 2021

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise* dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2021,
- et le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de trophée du concours.

*Les associations ne sont pas éligibles.

Comment candidater ?

Les créatrices candidatent sur www.creatricesdavenir.com.

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : www.creatricesdavenir.com

Découvrez les lauréates des précédentes éditions : www.creatricesdavenir.com/laureates

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur :

- Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)
- Facebook : [ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)
- LinkedIn : [creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/company/creatricesdavenir)
- Instagram : [creatricesdavenir](https://www.instagram.com/creatricesdavenir)

A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs, a permis de créer et maintenir plus de 3 700 emplois en 2020, en accompagnant près de 1 500 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 94% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur** www.initiative-iledefrance.fr

Contact presse

Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Elise Elmaleh - Tél. +33 (0)7 72 66 77 91 - Mail : elise@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :



Créatrices d'Avenir est cofinancé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020

